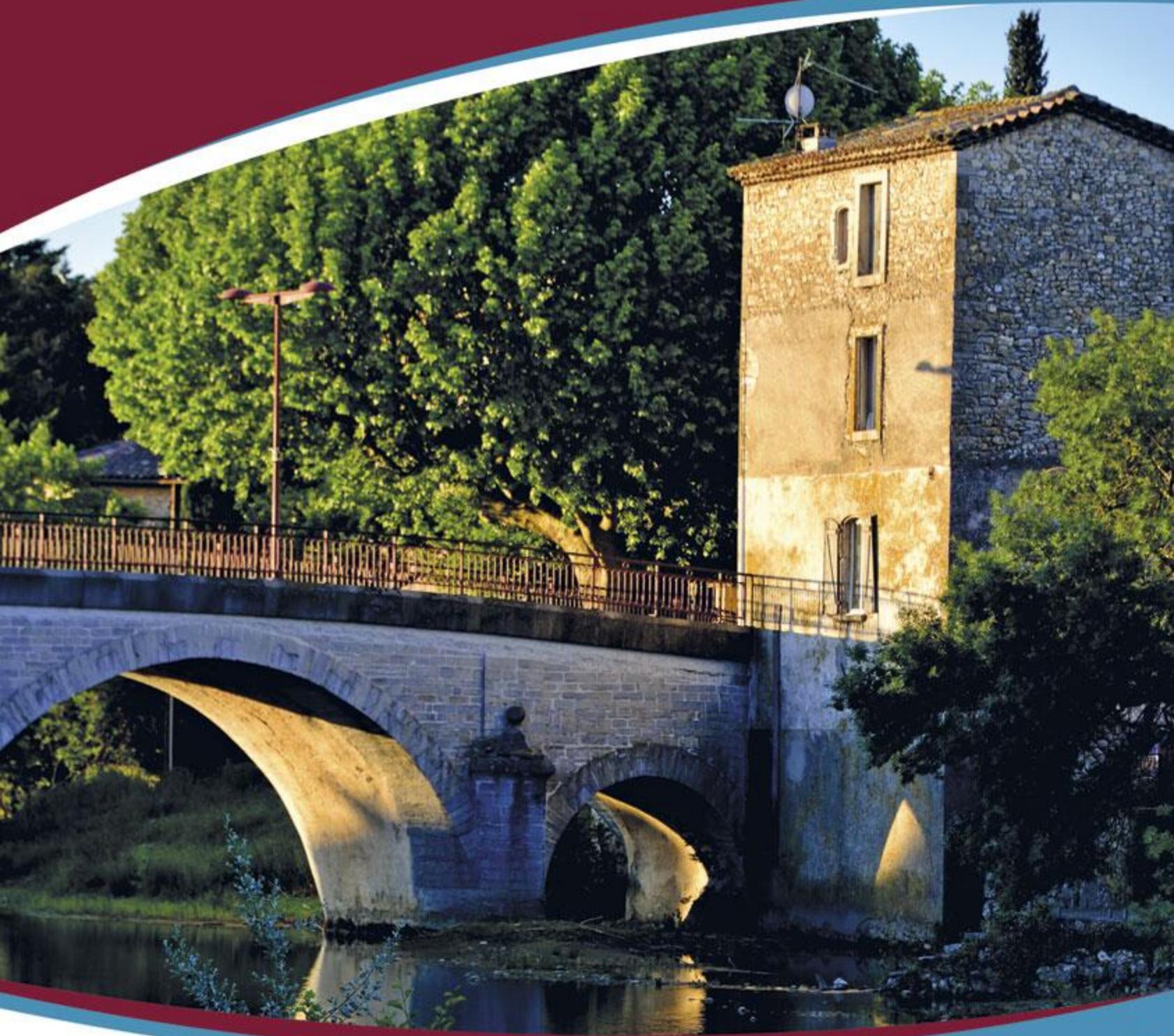




# La Gazette Quissacoise

N°1 - Juillet 2020

Bulletin d'information de la commune de Quissac



Serge Cathala  
réélu maire de Quissac

Actions et  
Gestion du Covid

Budget 2020

Voilà un été bien particulier qui s'offre à nous. La dernière circulaire de la Préfecture en date du 25 juin nous laisse supposer que compte tenu des règlements drastiques imposés, il n'y aura pas de fêtes votives cet été.

Il y a ceux qui pensent que compte tenu de la situation sanitaire, c'est une décision à la fois raisonnable et raisonnée, face à ce virus que nous ne maîtrisons pas, si ce n'est en restant prudents.

Il y a ceux qui pensent que les municipalités ne « se mouillent pas » et obéissent à des lois qui leur semblent ridicules et exagérées, et qui les privent de liberté.

Les élus de la République que nous sommes, sont là pour faire respecter la loi, surtout quand la vie de nos concitoyens est en jeu. Pour nous la principale liberté est celle de vivre.

Nous savons à quel point le bruit des sabots, des souffles des chevaux et taureaux, la musique des peñas, des orchestres, des manèges, les cris, les rires vont nous manquer, mais profitons du chant des cigales, des soirées en famille ou entre amis, des terrasses des cafés et des restaurants.

Restons pragmatiques et motivés, les fêtes reviendront. Dans cette hypothèse, nous vous communiquons le calendrier des cérémonies et manifestations prévues pour le moment à partir de la rentrée, en espérant vivement qu'elles puissent avoir lieu.



**27 août :** Cérémonie Commémorative du passage de la colonne allemande à Quissac

**30 août :** Vide-grenier organisé par l'association Tel est ton coeur (Téléthon) au champ de foire

**4 et 5 septembre :** Exposition de peinture par l'association Entre Vues au foyer

**5 septembre :** Concours de Pétanque organisé la Nouvelle Boule de l'Enclos Au champ de foire

**8 septembre :** Spectacle « La Jacquaravane » de la Compagnie Les Frères Jacquard organisé par la Communauté des communes du Piémont Cévenol en partenariat avec le Cratère d'Alès et la municipalité de Quissac- Place du Tivoli

**13 septembre :** Forum des associations au foyer

**20 septembre :** Vide-grenier organisé par l'association Quissac Pétanque au champ de foire

**25 septembre :** Cérémonies Hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

**26 septembre :** Concours de boules organisé par la nouvelle Boule de l'Enclos au champ de foire

**27 septembre :** Vide grenier organisé par la Nouvelle Boule de l'enclos au champ de foire

**3 octobre :** Concours de Pétanque au profit du Téléthon organisé par la Nouvelle Boule de l'Enclos champ de foire

**Du 5 au 11 octobre :** La semaine bleue consacrée aux personnes âgées

**14 octobre :** Cinéma projections au foyer par Cinéplan, 2 séances

**17 octobre :** Salon du livre, au foyer

**6 novembre :** Les Escapades, soirée au foyer Désiré Rousset au foyer

**11 novembre :** Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France

**15 novembre :** Bourse aux jouets organisée par l'association Tel est ton coeur (au profit du Téléthon) au Foyer ou sur le champ de foire

**29 novembre :** Marché de Noël dans les rues de Quissac

**4, 5 et 6 décembre :** Téléthon

**11 décembre :** Les Escapades, soirée au foyer Désiré Rousset

**19 décembre :** Noël dans les rues - Spectacle « Amadora la gardienne des Contes » Cie Magenta

# Agenda

# édito

Serge CATHALA - Maire de Quissac



C'est la seconde fois que je suis élu Maire de Quissac grâce aux électeurs qui ont bien voulu me renouveler leur confiance. Pourtant, cette élection est bien différente de la précédente.

Deux points importants ont marqué cette élection :

Le premier, le corps électoral de la commune qui s'est trouvé modifié par les conditions sanitaires liées à l'épidémie du Covid-19 et les injonctions, souvent contradictoires, des différentes autorités sur les conduites à tenir, ont provoqué une abstention d'électeurs, habituellement votants.

Le deuxième, une situation inédite sur notre commune avec une seule liste à s'être présentée aux suffrages des Quissacois. Je pourrais vous dire qu'il y a un désintérêt pour la chose publique, une mauvaise image de la politique, le poids des responsabilités.

Mais aussi, je pourrais vous dire que l'ensemble de notre bilan a certainement plaidé en notre faveur mais que c'est surtout le respect d'une promesse, essentielle aux yeux de beaucoup, celle d'une gestion rigoureuse de la commune qui a été reconnue et appréciée.

La crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19 que nous venons de traverser, a engendré un début de mandat compliqué, ou plutôt, devrais je dire, une fin de mandat. Cette situation n'ayant pas permis à la nouvelle équipe de prendre entière possession de leur nouvelle fonction, je tiens à remercier les élus de l'équipe sortante qui m'ont épaulé lors de ce confinement.

Un coup de chapeau également à l'ensemble du personnel municipal qui a assuré le fonctionnement de notre commune. Ce fut parfois difficile et souvent compliqué mais chacun s'est investi pour le bien de tous. Je tenais également à souligner la vague de solidarité qui s'est déployée sur notre commune et remercier en particulier toutes celles et ceux qui ont proposé leur aide ou fait des dons de masques et autres équipements.

Mardi 26 mai 2020, le conseil municipal a enfin pu s'installer officiellement.

Le premier conseil est toujours un moment solennel. Il marque le début de notre action au service de notre commune. Nous devons toujours garder à l'esprit que c'est un véritable engagement que nous avons pris et que l'essentiel de celui-ci est bien de servir tous les habitants de Quissac.

Vous pourrez découvrir l'ensemble de ses membres dans ce journal.

Concernant les travaux, ils continuent aussi, malgré un certain retard dû au confinement de plus de deux mois et à des conditions de reprise draconiennes au niveau sanitaire. Nous communiquerons sur l'ensemble des actions et sujets aussi souvent que nécessaire.

L'été qui se profile sera chaud, nous abordons une période estivale particulière pour ces mois de juillet - août.

Même si les étapes de déconfinement se déroulent sans trop d'inquiétude, le virus est toujours présent sur notre sol et la prudence est de rigueur.

L'Etat avec son ambiguïté habituelle durant cette crise sanitaire ne facilite pas la tâche des responsables à propos des conditions d'accueil de nos manifestations.

À l'heure où nous mettons sous presse le présent magazine, les contraintes imposées par les services de l'Etat, l'organisation particulièrement lourde liée au protocole demandé, ne permettent pas d'assurer une totale sécurité pour nos fêtes votives.

Difficile dans ces conditions d'assurer la convivialité chère à vous tous.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui contribuent, au quotidien, à faire de Quissac une ville agréable : les agents, les associations, les commerçants, les élus et bien sûr chacun de vous.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste toujours à votre écoute.

*Bon été à tous  
Serge Cathala*

## Sommaire

- p.4 - Vie municipale**
- p.8 - Action COVID**
- p.9 - Attention canicule**
- p.10 - Finances**
- p.11 - Travaux**
- p.12 - Centre de secours**
- p.14 - CCAS**
- p.15 - SIRP cu Coutach**
- p.16 - Le marché**
- p.18 - Service culturel**
- p.20 - Communauté de communes**
- p.22 - Bon à savoir**
- P.23 - Communication**

Mairie de Quissac  
1, Place Charles Mourier 30260 Quissac  
ville-quissac.com

Directeur de Publication :  
Mairie de Quissac

Textes et articles :  
Mairie de Quissac

Photos : Mairie de Quissac, Jean-Louis  
AUBERT

Bulletin imprimé par AGR diffusion  
Route de Nîmes 30170 Conqueyrac

Mise en page/Infographie : EvolCom

## COMPOSITION CONSEIL MUNICIPAL 2020



Le maire  
**Serge CATHALA**  
*Vice Président de la  
Communauté des Communes*



**Martine AUBERT**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
*Députée Communautaire*



**Bernard GUERIN**  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
*Député Communautaire*



**Jeannette SANCHEZ**  
3<sup>ème</sup> Adjointe



**Robert CHAZEL**  
4<sup>ème</sup> Adjoint



**Mireille BARBIER**  
5<sup>ème</sup> Adjointe  
Présidente du SIRP  
*Députée Communautaire*



**Frédéric HERNANDEZ**  
6<sup>ème</sup> Adjoint



**Catherine MARTIN**  
Délégation  
*Députée Communautaire*

### Les Conseillers Municipaux



**Isabelle BRUNEL**



**Alain BOUCHERIGUENE**



**Claudine CHAUDOREILLE**



**Nicolas DREVON**  
Vice Président  
*Communauté des Communes*



**Stéphane DUPUY**



**Johan FIORENZANO**  
*Député communautaire*



**Philippe GRAILHE**



**Laëtitia LE ROUX**



**Amélie MARCAILLE**



**Jean PELAPRAT**



**Julien PERRY**



**Florie PIACENTINO**



**Sandrine ROTTE**  
*Députée Communautaire*



**Laurence THEROND**



**Olivier VINCANT**



## PERMANENCES DES ÉLUS

En dehors des permanences,  
le secrétariat de la mairie prend  
tous les messages des élus.

**Martine Aubert** : lundi matin sur RDV – jeudi 16h 18h  
**Bernard Guérin** : sur RDV  
**Jeannette Sanchez** : jeudi matin sur RDV  
**Robert Chazel** : mardi de 10h à 12h  
**Frédéric Hernandez** : vendredi de 9h30 à 11h30

## LES COMMISSIONS

*Le maire est président de droit de toutes les commissions*



### COMMISSION VOIRIE BÂTIMENTS PUBLICS

**VICE PRÉSIDENT**  
Robert CHAZEL

**LES MEMBRES**  
Serge CATHALA  
Martine AUBERT  
Bernard GUERIN  
Johan FIOREZZANO  
Amélie MARCAILLE  
Catherine MARTIN  
Stéphane DUPUY



### COMMISSION DES FINANCES

**VICE PRÉSIDENT**  
Bernard GUERIN

**LES MEMBRES**  
Serge CATHALA  
Martine AUBERT  
Robert CHAZEL  
Nicolas DREVON  
Claudine CHAUDOREILLE  
Florie PIACENTINO



### COMMISSION APPEL D'OFFRE MARCHÉS PUBLICS

**VICE PRÉSIDENT**  
Bernard GUERIN

**LES MEMBRES**  
Robert CHAZEL  
Jean PELAPRAT  
Amélie MARCAILLE  
Philippe GRAILHE



# Vie municipale



## COMMISSION DU PERSONNEL

**VICE PRÉSIDENT**  
Serge CATHALA

**LES MEMBRES**  
Martine AUBERT  
Bernard GUERIN  
Laetitia LE ROUX  
Philippe GRAILHE  
Mireille BARBIER  
Catherine MARTIN  
Isabelle BRUNEL  
Florie PIACENTINO



## COMMISSION URBANISME

**VICE PRÉSIDENT**  
Serge CATHALA

**LES MEMBRES**  
Martine AUBERT  
Bernard GUERIN  
Johan FIORENZANO  
Amélie MARCAILLE  
Philippe GRAILHE  
Catherine MARTIN  
Nicolas DREVON  
Florie PIACENTINO  
Julien PERRY  
Stéphane DUPUY



## COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

**VICE PRÉSIDENT**  
Frédéric HERNANDEZ

**LES MEMBRES**  
Bernard GUERIN  
Jeannette SANCHEZ  
Robert CHAZEL  
Jean PELAPRAT  
Claudine CHAUDOREILLE  
Nicolas DREVON  
Stéphane Dupuy



## COMMISSION ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

**VICE PRÉSIDENT**  
Frédéric HERNANDEZ

**LES MEMBRES**  
Jean PELAPRAT  
Catherine MARTIN  
Isabelle BRUNEL  
Nicolas DREVON



## CCAS ET AFFAIRES SOCIALES

**VICE PRÉSIDENT**  
Jeannette SANCHEZ  
Catherine MARTIN

**LES MEMBRES**  
Laëtitia LE ROUX  
Sandrine ROTTE  
Amélie MARCAILLE



## FESTIVITES - CEREMONIES CULTURE - ASSOCIATIONS BIBLIOTHEQUE JUMELAGES

**VICE PRÉSIDENT**  
Martine AUBERT  
Catherine MARTIN

**LES MEMBRES**  
Julien PERRY  
Isabelle BRUNEL  
Johan FIORENZANO  
Sandrine ROTTE  
Laurence THEROND



## COMMISSION COMMUNICATION

**VICE PRÉSIDENT**  
Martine AUBERT  
Catherine MARTIN

**LES MEMBRES**  
Frédéric HERNANDEZ  
Laetitia LE ROUX  
Isabelle BRUNEL  
Sandrine ROTTE  
Olivier VINCANT



## COMMISSION DU MARCHÉ

**VICE PRÉSIDENT**  
Martine AUBERT

**LES MEMBRES**  
Bernard GUERIN  
Catherine MARTIN  
Alain BOUCHERIGUENE



## COMMISSION ACCESSIBILITÉ HYGIENE ET SECURITÉ

**VICE PRÉSIDENT**  
Martine AUBERT  
Catherine MARTIN

**LES MEMBRES**  
Robert CHAZEL  
Mireille BARBIER  
Alain BOUCHERIGUENE  
Philippe GRAILHE  
Sandrine ROTTE  
Isabelle BRUNEL  
Johan FIORENZANO



## COMMISSION SCOLAIRE ET JEUNESSE

**VICE PRÉSIDENT**  
Mireille BARBIER



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE INNONDATIONS ET CANICULE

**VICE PRÉSIDENT**  
Martine AUBERT

### LES MEMBRES

Jeannette SANCHEZ  
Frédéric HERNANDEZ  
Jean PELAPRAT  
Philippe GRAILHE  
Catherine MARTIN  
Nicolas DREVON  
Mireille BARBIER

## Désignation des délégués dans les organismes paritaires

### SIRP (Scolaire)

Délégués : 2 - Mireille BARBIER - Julien PERRY  
Suppléant : 2 - Laetitia LE ROUX - Serge CATHALA

### SYNDICAT MIXTE à cadre Département d'électricité du Gard (SMEG)

Délégués : 1 - Bernard GUERIN  
Suppléant : 1 - Robert CHAZEL

### SIVU BOIS DES LENS (protection préventive contre l'incendie et l'aménagement des massifs forestiers du Salavès.)

Délégués : 2 - Jean PELAPRAT - Isabelle BRUNEL  
Suppléant : 2 - Philippe GRAILHE - Mireille BARBIER

### Syndicat de défense des manifestations taurines

Délégués : 2 - Johan FIORENZANO - Robert CHAZEL  
Suppléant : 2 - Martine AUBERT - Jeannette SANCHEZ

### CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Représentant du Maire : 1er Adjoint  
Conseiller Municipal : Philippe GRAILHE

### DSP - Délégation de Service Public EAU ASSAINISSEMENT

Délégués : 2 - Bernard GUERIN - Frédéric HERNANDEZ  
Suppléant : 2 - Nicolas DREVON - Claudine CHAUDOREILLE

### CAUE - Conseil en Architecte et Urbanisme du Département)

Délégué : 1 - Frédéric HERNANDEZ  
Suppléant : 1 - Nicolas DREVON

### Agence technique du Département

Délégué : 1 - Le président de la Communauté de communes  
Suppléant : 1 - Serge CATHALA

### CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Vice président : 1 - Jeannette SANCHEZ  
Membres : 5 - Catherine MARTIN - Laëtitia LE ROUX - Sandrine ROTTE - Amélie MARCAILLE

### Maison de RETRAITE

Vice président : 1 - Bernard GUERIN  
Membre : 1 - Jeannette SANCHEZ

### COLLÈGE

Vice président : 1 - Mireille BARBIER  
Membre : 1 - Sandrine ROTTE

### CNAS - Centre National d'Action Sociale

Vice président : 1 - Jeannette SANCHEZ  
Membre : 1 - Catherine MARTIN

### CLET

Vice président : 1 - Bernard GUERIN  
Membre : 1 - Nicolas DREVON

# Action Covid

## COVID 19 - Actions mises en place par la MAIRIE

### PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Mise en place d'un numéro d'appel d'urgence  
Continuité des services  
Restriction des modalités d'accueil au public  
Protection des agents  
Solidarité envers la population

### MESURES SANITAIRE

Don de 3500 masques aux professionnels de santé (stock grippe H1N1)  
Distribution de masques à la population par les élus gratuitement et à domicile.  
Distribution en mairie des masques fournis par la communauté de communes.  
Équipement complet de protection et don de masques à la bibliothèque de Quissac

### AIDE FINANCIÈRE

Soutien des professions libérales, artisans, restaurateurs qui sont contraints de fermer leurs activités, notamment en les libérant du paiement de leurs loyers professionnels, pendant la période de confinement.  
Exonération de la redevance terrasse pour les 2 cafés et le restaurant le petit galo  
Exonération de 3 mois de redevance de places pour les forains du marché

### TRAVAUX EFFECTUÉS PENDANT CETTE PÉRIODE

Des travaux de peinture ont été effectués par l'entreprise locale SBILLI Philippe, dans la grande salle du foyer.  
Les employés municipaux ont pu terminer les travaux d'aménagement et de peinture à la mairie.



### RECENSEMENT DE LA POPULATION À RISQUE

En relation avec les services d'aide à la personne (CCAS - ADMR - Présence30)  
Portage de courses alimentaire par le primeur (Prim-fruit) et le boulanger (Besnard)  
Portage de commande de viande par la police municipale  
Au niveau médical relation étroite avec les médecins et infirmiers  
Relais avec les patients pour les ordonnances et le portage de médicaments

### LA POSTE

Intervention auprès de la Déléguée aux Relations Territoriales Gard et Lozère afin que le distributeur de Quissac soit en fonction semaine 14.  
Concernant, les personnes sans cartes, ni moyen de déplacement, la poste étudie la possibilité soit de livrer ces personnes par le facteur, soit d'ouvrir une permanence au bureau de poste de Quissac dans le respect des mesures barrières anti covid19 et selon la situation sanitaire.

### RESTO DU CŒUR

La saison des restaurants du Cœur débute le 09 avril 2020.  
Information de la population, par un article, site internet et affichage panneaux lumineux.  
Lors de la distribution, aide d'un policier municipal ainsi que le prêt de Toulousaines pendant la durée du confinement, pour canaliser les ayants droit.

### PARTICIPATION DIVERSES ACTIONS

Visières solidaires - Masques anti-projection - Covid-19  
Cindy DOLHEM & Jean Romans 3 impasse du Sud 30610 SAUVE  
La mairie a accompagné cette initiative en leur remettant les feuilles plastifiées que nous avons en notre possession

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000  
(appel gratuit)

“ Le Covid-19 circule toujours continuons à observer les gestes barrières ! ”

# Attention Canicule

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

## Comment affronter la canicule ?

### Pour une personne âgée :

Son corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. En conséquence, la température du corps peut augmenter et la personne risquer le coup de chaleur (hyperthermie).

- Se mouiller la peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...)
- Boire environ 1,5 l d'eau par jour et ne pas consommer d'alcool
- Donner des nouvelles à son entourage

### Pour les enfants et les adultes :

Leur corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. En conséquence, il y a perte d'eau et risque de déshydratation.

- Boire beaucoup d'eau
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Ne pas rester en plein soleil
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- Ne pas consommer d'alcool
- Au travail, être vigilant pour ses collègues et soi-même
- Prendre des nouvelles de son entourage

La chaleur fatigue toujours.

Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE  
D'INFORMATION « CANICULE »  
**0800 06 66 66**  
Appel gratuit entre 9h et 19h  
depuis un poste fixe

**VAGUE DE CHALEUR JE ME PRÉPARE ET J'AGIS**

**ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES**

**Je me prépare**

- J'établis un protocole de fonctionnement (horaires, règles et conditions, permis, etc.) et d'organisation/accueil au personnel (habillage, ...), alimentation, soins et conseils par l'ensemble de l'équipe organisatrice.
- Je prends connaissance des risques de pollution et des signes d'alerte (coup de chaleur, déshydratation, ...)
- Je vérifie les équipements et locaux dans les différents endroits (disponibilité de rafraîchissement, ventilation et mesure de la température, ...)
- Je vérifie la disponibilité de secours.
- Je vérifie les réserves d'eau potable.

**J'agis**

- Je mets en œuvre des dispositions de protection.
- Je diffuse les recommandations de protection du public et aux participants.
- Je donne de l'eau régulièrement et propose des lieux de rafraîchissement (zones d'ombres, locaux rafraîchis, ...)
- Je fais respecter tout règlement normal au profit de déplacements.

**J'améliore**

Au décours de l'événement j'évalue et analyse le dispositif de gestion et d'organisation pour identifier les points faibles et apporter des améliorations au dispositif.

Ministère des Solidarités et de la Santé

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**

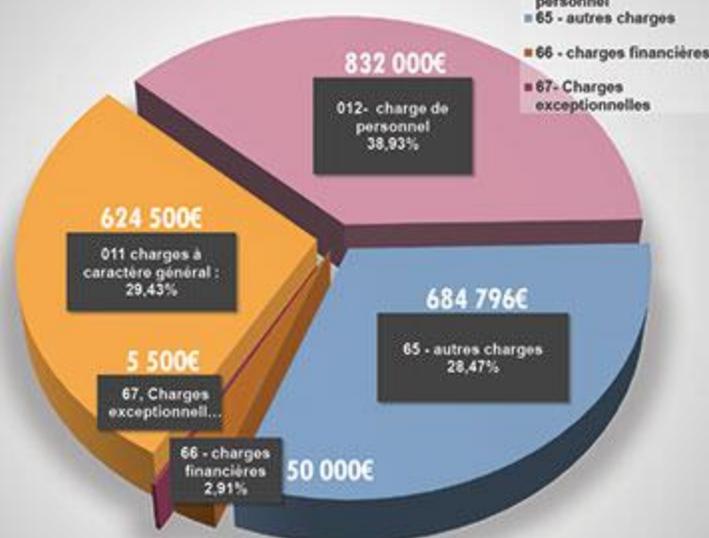
- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

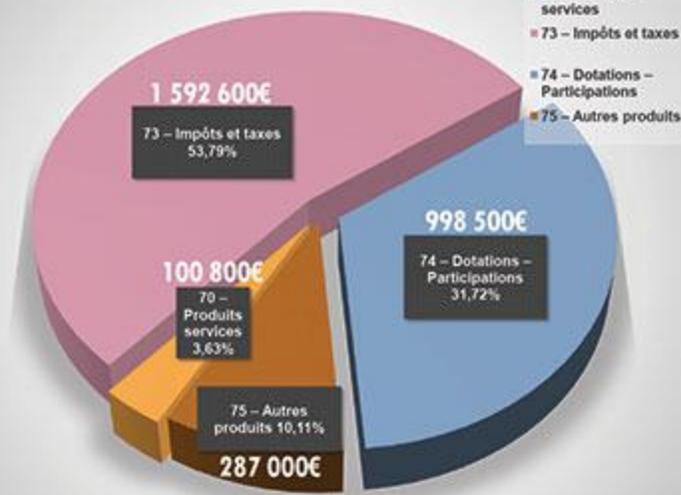
Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

# Finances

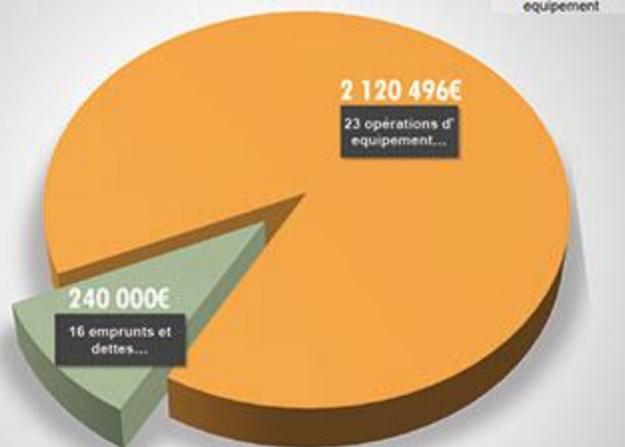
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2020



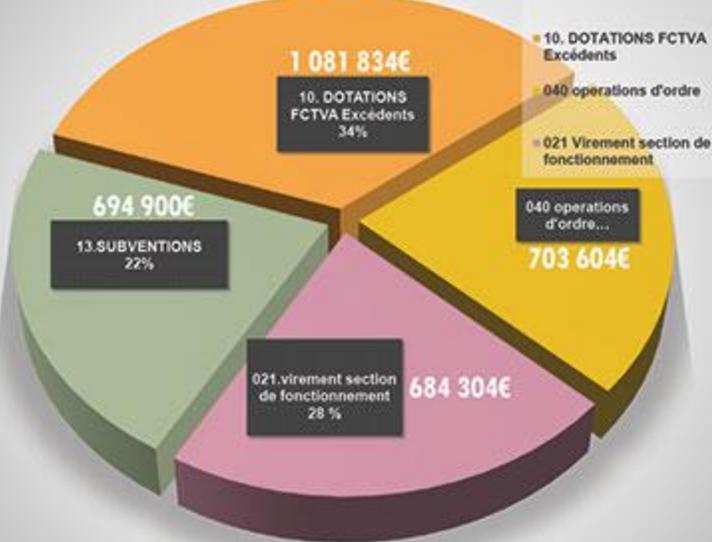
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2020



## DEPENSES D'EQUIPEMENT BP 2020



## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS | BUDGET 2020

500€ - AAPPMA Pêche  
 1500€ - ADMR  
 200€ - AIME  
 350€ - AMICALE ANCIENS JEUNES  
 250€ - AQTT TENNIS TABLE  
 700€ - AQVTT  
 2300€ - ASS QUISSACOISE DE BASKET  
 400€ - ATHLETISME ET COURSE NATURE  
 1400€ - AU FIL DES PAGES  
 150€ - CARERFOUR DU RAIL  
 450€ - CHASSEURS REUNIS  
 8000€ - COMITE DES FETES DE VIELE\*  
 700€ - OUTACH EVASION  
 400€ - COUTACH SCRABBLE  
 700€ - ENVIE D'ENVIRONNEMENT

1500€ - ESCALA DONF  
 5200€ - GALLIA CLUB  
 100€ - GV MAGUELONES  
 500€ - GV QUISSACOISE  
 2000€ - HARMONIE ECOLE DE MUSIQUE  
 2300€ - JUDO  
 800€ - LA NOUVELLE BOULE DE L'ENCLOS  
 100€ - LA STRADA  
 800€ - MI SPONSIA ITALIS  
 200€ - QUISSAC GOSPEL  
 500€ - QUISSAC PETANQUE  
 3500€ - TEL EST TON COEUR  
 450€ - VETERANS FOOTBALL CLUB QUISSACOIS  
 200€ - VOLLEY CLUB COUTACH VIDOURLE  
 2000€ - À RÉPARTIR EN COURS D'ANNÉE

**MONTANT  
 TOTAL  
 38 150€**

\* Avance de 4000€ sur 2021 et de 4000€ sur 2022.

## Le printemps à Quissac est actif

Malgré les mesures de confinement, les travaux ont repris deuxième semaine du mois d'avril. Pour avoir l'autorisation de reprendre les travaux, un dossier « Covid-19 » a été validé par les différentes maîtrises d'œuvre et la commune. Toutes les mesures de précaution ayant été prises.



Coût :  
109 K euros



En parallèle des travaux de réfection d'enrobés de la RD 35 (route d'Anduze), une voie de circulation sécurisée a été créée. Point de départ, le bassin de rétention de Garonnette pour arriver à une entrée de la voie verte située rue de la loubatière. Cette voie de circulation douce est réservée à tous les modes de déplacement non-motorisé. Elle améliorera la qualité de vie des Quissacois au quotidien et répondra lors de la prochaine rentrée scolaire à une logique de déplacements utilitaires (accès aux établissements scolaires, Cheminement "Carapattes").

Quartier de vièle, l'église Saint Faustin et Jovite. Elle est Située au centre du chœur médiéval du village et marque son point culminant. Sa silhouette élancée domine les ruelles organisées de façon concentriques autour d'elle, témoin d'une fortification disparue. Après la remise en état des différentes toitures, la dernière façade (nord) est en passe d'être achevée. Ce monument sera ainsi restauré dans sa totalité en respectant les matériaux utilisés à l'origine. Vous pouvez devenir acteur en effectuant un don à la fondation du patrimoine.

Coût :  
360 K euros



<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-faustin-saint-jovite-de-quissac>



Coût :  
1.114 M euros

Une entrée de ville entièrement revisitée. La réfection totale de la route de Sommières est enfin achevée, d'une longueur de 600 ml reliant le quartier du faubourg du pont au rond point. Le nouveau sens de circulation approuvée par les riverains lors de la réunion publique permet enfin une circulation en toute sécurité des piétons ainsi qu'un stationnement matérialisé pour les riverains. La mise en discrétion des réseaux secs et la pose de nouveaux candélabres "led" redonnent de l'éclat à cet ancien quartier de Quissac.

# Centre de secours

12

4 rue du chemin Neuf

## OUVERTURE DU POSTE AVANCÉ DE QUISSAC

**Serge Cathala maire de Quissac accompagné d'adjoints et membres du conseil municipal, ont accueilli pour la sixième année, le centre de secours avancé des pompiers.**

Nombre d'élus avaient fait le déplacement, dont Alexandre Pissas, président du SDIS et vice-président du conseil départemental, Françoise Laurent-Perrigot, vice présidente du conseil départemental, Laurent Burgoa, conseiller départemental et adjoint au maire de Nîmes, Lionel Jean, vice-président du SDIS et maire de Corconne ainsi que les maires, adjoints et conseillers (certains nouvellement élus) de Liouc, Orthoux/Sérignac/Quilhan, Cannes-et-Clairan, Sardan.

Le colonel Langlais, Directeur des sapeurs pompiers gardois, était accompagné par de nombreux pompiers, officiers et sous-officiers. Le président Pissas a rappelé la volonté du SDIS concernant l'implantation d'une caserne sur la commune en 2021 ou 2022.

Le poste avancé de Quissac, sera opérationnel jusqu'au 23 août de 13h00 à 19h00. Il est à considérer comme un centre d'intervention. Il a pour mission d'assurer sur son secteur, avec ses moyens, la réponse opérationnelle aux demandes de secours reçues par le CTA (Centre de traitement d'alerte) ou émanant d'appels verbaux.



**Les pompiers basés à Quissac pendant l'été interviennent dans douze communes :**

Bragassargues  
Brouzet les Quissac  
Cannes et Clairan  
Carnas  
Corconne  
Crespian  
Liouc  
Logrian Florian  
Orthoux  
Sérignac  
Quilhan  
Quissac  
Saint Jean de Crieulon  
Sardan

### Rappel concernant les feux de forêt

Un feu de forêt qui ne démarre pas, ce sont des vies, des biens et des milieux naturels préservés.

**Feux de forêt :** préservons la végétation face aux incendies. Neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et un sur deux est lié à une imprudence. Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, adoptons les bons comportements.

#### Prévenir le feu, protéger la forêt et la végétation :

Un mégot de cigarette jeté, un barbecue, des combustibles stockés trop près des habitations, des outils sources d'étincelles manipulés près d'espaces naturels. Ces gestes en apparence anodins peuvent provoquer des départs de feux de végétation, en forêt ou près de zones Naturelles comme les champs ou les friches.



## LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT



### PRÉVENTION DES INCENDIES :

-  - ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas de mégots par la vitre de la voiture
-  - n'allumez pas de feu (à moins de 200 mètres de la forêt), même si vous pensez avoir pris toutes les précautions
-  - ne faites pas de barbecue en forêt
-  - campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés
-  - n'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés
-  - respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse...)

### SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU : À LA MOINDRE FUMÉE DONNEZ L'ALERTE !

-  - prévenez rapidement les pompiers (18 – ou 112 numéro européen) en leur donnant le plus de précisions possibles (localisation, moyens d'accès pour les secours...)
-  - vous pouvez essayer d'éteindre un feu naissant avec de la terre, du sable ou de l'eau.  
**Attention ! Battre le feu avec les branchages peut conduire à sa propagation.**
-  - ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes
-  - à pied, recherchez un écran de protection (rocher, butte de terre, mur...)

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementfr, @place\_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus :  
[www.gouvernement.fr/risques](http://www.gouvernement.fr/risques)



## Centre de secours

### Réglementation des feux de plein air

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le brûlage de déchets verts et végétaux, la pratique de l'écobuage et l'ensemble des brûlages « agricoles » (déchets végétaux agricoles, la gestion forestière...) sont temporairement interdits par arrêté préfectoral pour tous sur l'ensemble du département à partir du 8 avril 2020.

*arrêté préfectoral du 7 avril 2020 interdiction temporaire brûlage de végétaux*





## PRÉSENTATION

**Le CCAS est une institution locale d'actions sociales qui met en place des activités et missions générales de prévention et développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.**

Les principales attributions du CCAS sont, entre-autre, l'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés en les guidant dans leurs démarches administratives ou en les orientant vers les services sociaux compétents.

Le CCAS a développé des aides comme : l'aide au permis de conduire, l'opération coup de coup pour faciliter l'accès aux activités périscolaires pour les enfants dans les associations de la commune.

Aussi nos aînés peuvent bénéficier d'animations au cours de la semaine bleue et de cours d'informatique les mercredis après-midi.

Nous œuvrons au quotidien pour développer de nouveaux projets au profit des administrés de la commune et aider au mieux les personnes en difficultés, les personnes âgées, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Il est composé de 12 personnes (élus et civils) réunies en conseil d'administration. Voici la composition du Conseil d'Administration du CCAS.

CATHALA Serge : Président  
SANCHEZ Jeannette : Vice-Présidente

### Membres Elus

MARTIN Catherine  
LE ROUX Laetitia  
ROTTE Sandrine  
MARCAILLE Amélie  
BRUNEL Isabelle  
Membres Civils  
GUIBAL Francine  
RINALDI Gérard  
GONALLONS Serge  
FOURNIER André  
LEFORT Alain  
VISSOUZE Marie



**« Dans ces temps difficiles, préservons nos aînés et transmettons leurs valeurs à nos jeunes »**





SIRP DU COUTACH



## DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DU SIRP DU COUTACH

Les élections d'un nouveau bureau ont eu lieu le 19 juin 2020, il s'agit des représentants des communes de Bragassargues, Gailhan, Liouc, Quissac et Sardan

- BARBIER Mireille - Présidente du Sirp (Quissac)
- VIALLET SOPHIE - Vice-Présidente (Bragassargues)
- NOGUIER Damien - Titulaire (Bragassargues)
- SIPEIRE Jacky - Titulaire (Gailhan)
- ALBOUY Isabelle - Titulaire (Gailhan)
- BAGNOUL Jérôme - Vice-Président (Liouc)
- SOUQ Serge - Titulaire (Liouc)
- PERRY Julien - Titulaire (Quissac)
- CHABLOZ Claire - Titulaire (Sardan)
- LUSSAUD Hervé - Titulaire (Sardan)
- CATHALA Serge - Suppléant (Quissac)
- LE ROUX Laëtitia - Suppléante (Quissac)
- ZUCCONI Jean-Pierre - Suppléant (Bragassargues)
- NOGUIER Frédérique - Suppléante ((Bragassargues)
- DUBOIS Christelle - Suppléante (Gailhan)
- RAFFA Eva - Suppléante (Gailhan)
- HELLEBOID Colette - Suppléante (Liouc)
- PANSERI Nicole - Suppléante (Liouc)
- SURIG Laurie - Suppléante (Sardan)
- ARGELLIERS Nicolas - Suppléant (Sardan)



Les travaux du groupe scolaire ont commencés, le calendrier est respecté malgré le retard dû au Covid. Tout est mis en œuvre, avec la nouvelle municipalité d'Orthoux/Sérignac/Quilhan, afin que les enfants puissent profiter sereinement de la prochaine rentrée scolaire.

# Le marché



*Le marché pendant le confinement*

Après de nombreuses modifications dues en premier lieu aux règles sanitaires liées au Covid -19 et ensuite aux mesures de sécurités, inhérentes aux travaux de l'école et de la piscine, le marché du mercredi a trouvé sa configuration actuelle, et en vigueur jusqu'à la fin de l'été.

La municipalité, en concertation permanente avec le représentant des forains, les forains, la PM et la placière a fait son maximum pour contenter tout le monde. Cela n'a pas été facile, il y a eu des moments difficiles, mais nous y sommes arrivés et nous avons pu accueillir tous les abonnés, les places fixes et les saisonniers. Nous souhaitons à tous, forains et usagers un bon été et un bon marché !



*Le marché après le confinement*





# Les maires de Quissac

## RAPPEL HISTORIQUE



### LES MAIRES DE Q U I S S A C



BOUDET Jean	1792 - 1796	TRIAIRE Jacques	1889 - 1892
PAUC Pierre	1796 - 1798	DUCAMP Albin	1892 - 1896
CONDUZORGUES Elie	1798 - 1798	GIRONDON Jean	1896 - 1900
MAIRAN Jean	1798 - 1799	JALAGUIER Henri	1900 - 1904
CONDUZORGUES Elie	1799 - 1800	VALETTE Léon, Félix	1904 - 1904
CONDUZORGUES Antoine	1800 - 1806	ROUX Antoine **	1904 - 1905
JAC Eugène	1806 - 1821	GIRONDON Jean	1905 - 1919
JAC Jacques, Richard, Louis	1821 - 1823	SIPEIRE Jean	1919 - 1928
JAC Eugène	1823 - 1832	TURC Jean	1928 - 1935
DEVILLAS PLANTAT Auguste Phinééz	1832 - 1843	GERVAIS Eugène	1935 - 1937
JAC Eugène	1843 - 1848	MARION René	1937 - 1941
RIVET Pierre	1848 - 1851	BASTIDE Marcel ***	1941 - 1944
NEU Jacques, Fils	1851 - 1852	CAVALIER Louis ****	1944 - 1944
JAC Eugène	1852 - 1858	MARION René	1944 - 1953
MATHIEU Jean-Emile	1858 - 1865	PERRY Maurice	1953 - 1977
COSTE Antoine	1865 - 1870	ROUSSET Désiré	1977 - 1983
CONDUZORGUES Jules *	1870 - 1870	CLEMENT René	1983 - 1989
JAC Jacques, Henri, Alfred	1870 - 1874	DREVON René	1989 - 1995
NEGRE Hippolyte	1874 - 1876	BRESSON Robert	1995 - 2008
JAC Jacques, Henri, Alfred	1876 - 1883	JONGET Marc	2008 - 2014
AUZILHON Jean	1883 - 1889	CATHALA Serge	2014 -

\* Conseiller Municipal faisant fonction de Maire      \*\* Adjoint faisant fonction de Maire  
 \*\*\* Président de la Délégation Spéciale      \*\*\*\* Président du Comité Local de Libération



\*\*\* Président de la Délégation Spéciale      \*\*\*\* Président du Comité Local de Libération  
 \* Conseiller Municipal faisant fonction de Maire      \*\* Adjoint faisant fonction de Maire

AUZILHON Jean	1883 - 1889	CATHALA Serge	2014 -
JAC Jacques, Henri, Alfred	1876 - 1883	JONGET Marc	2008 - 2014
NEGRE Hippolyte	1874 - 1876	BRESSON Robert	1995 - 2008
JAC Jacques, Henri, Alfred	1870 - 1874	DREVON René	1989 - 1995
CONDUZORGUES Jules *	1870 - 1870	CLEMENT René	1983 - 1989
COSTE Antoine	1865 - 1870	ROUSSET Désiré	1977 - 1983
MATHIEU Jean-Emile	1858 - 1865	PERRY Maurice	1953 - 1977
JAC Eugène	1852 - 1858	MARION René	1944 - 1953
NEU Jacques, Fils	1851 - 1852	CAVALIER Louis ****	1944 - 1944
RIVET Pierre	1848 - 1851	BASTIDE Marcel ***	1941 - 1944
JAC Eugène	1843 - 1848	MARION René	1937 - 1941
DEVILLAS PLANTAT Auguste Phinééz	1832 - 1843	GERVAIS Eugène	1935 - 1937
JAC Jacques, Richard, Louis	1821 - 1823	TURC Jean	1928 - 1935
JAC Eugène	1823 - 1832	SIPEIRE Jean	1919 - 1928
GIRONDON Jean	1905 - 1919	GIRONDON Jean	1905 - 1919
VALETTE Léon, Félix	1904 - 1904	ROUX Antoine **	1904 - 1905
JALAGUIER Henri	1900 - 1904	VALETTE Léon, Félix	1904 - 1904
GIRONDON Jean	1896 - 1900	JALAGUIER Henri	1900 - 1904
DUCAMP Albin	1892 - 1896	GIRONDON Jean	1896 - 1900
TRIAIRE Jacques	1889 - 1892	DUCAMP Albin	1892 - 1896

# Service culturel

# On y croit !



Après une réouverture, difficile à gérer après le déconfinement, **la bibliothèque** sera fermée au mois d'août. Reprise en septembre aux horaires habituels. Nous remercions tous les bénévoles qui font vivre cette bibliothèque.



**Le Forum des Associations** aura lieu le dimanche 13 septembre 2020 de 10h à 17h Pour les associations qui ne les ont pas reçus, les dossiers d'inscriptions sont disponible en mairie. La buvette sera assurée par les bénévoles de l'association « Tel est ton Cœur », au profit du téléthon.

Organisé par la Municipalité de Quissac en partenariat avec la Communauté de Communes Piémont Cévenol

**Samedi 17 octobre 2020**  
Espace Désiré Rousset | 10h à 18h

**SALON DU LIVRE QUISSAC**

Auteurs | Écrivains  
Éditeurs | Lectures  
| Débats |  
Polar | Romans  
Bandes Dessinées  
Livres Jeunesse

Ne pas payer sur le site publique - relation et impression: BookCom

Contact @mjlaubert@orange.fr  
06 63 41 47 12 @relationspubliques@ville-quissac.fr

**Forum des Associations**  
Des loisirs et activités  
Autour de Quissac - Sauve

13 **Dimanche** SEPTEMBRE 2020

10 h - 17h

FOYER de **QUISSAC**

Reins : Mairie de Quissac Tel 06 63 41 47 12 @mjlaubert@orange.fr ou quissac.fr

**Salon du livre** le samedi 17 octobre 2020. Pour cette troisième édition, de très nombreux auteurs, écrivains et éditeurs, sont déjà inscrits. La buvette sera assurée par les bénévoles de l'association « Tel est ton Cœur », au profit du téléthon.

# PRÉVISION PROGRAMMATION ESCAPADES

# Service culturel

SAISON 2020/2021

Les Escapades du Vendredi reviennent à partir du vendredi 6 novembre 2020 avec de tous nouveaux spectacles. Quel plaisir de pouvoir se retrouver à nouveau en famille ou entre amis. Tarif inchangé. Abonnements et places à prendre en mairie à partir du mois de septembre.



**6 novembre**  
Cie GLAMART PROD  
«Comédies musicales»



**11 décembre**  
Cie DOUCE France  
CABARET



LA COMPAGNIE FRENCHY SPECTACLES PRÉSENTE

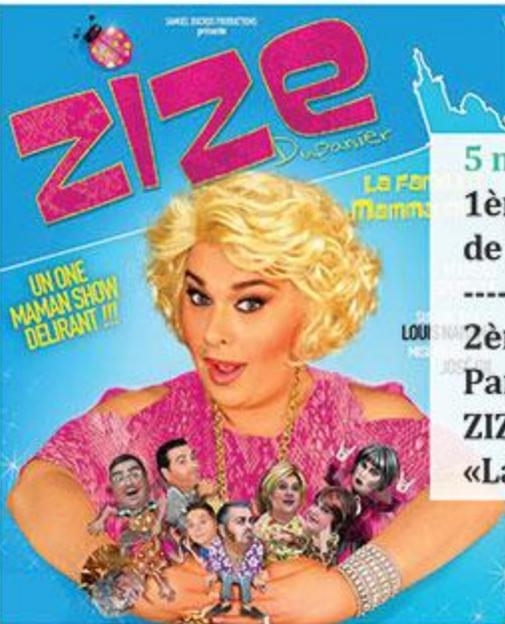
**100%**

100% CHANSONS FRANÇAISES  
100% CHANTÉ EN DIRECT  
100% SUCCÈS  
100% NOSTALGIE  
100% B...

**15 janvier**  
Cie FRENCHY  
«100%»



**5 février**  
Cie MAGENTA  
«L'âme Bohème»  
Charles Aznavour



**5 mars**  
1ère Partie en cours de prospection

-----

2ème partie  
Partie Ducros Production  
ZIZE DUPANIER  
«La Famille Mamma Mia»



**9 avril**  
1ère Cie MAGENTA  
«Portrait JOE DASSIN»



**9 avril**  
2ème partie  
«LES YEYES à St TROPEZ»



De gauche à droite : Laëtitia GIBERGUES - Jacques DAUTHEVILLE - Serge CATHALA - Virginie AGNIEL - Fabien CRUVEILLER  
Bernard CAUVIN - Joël ROUDIL - Philippe CASTANON - Stéphanie LAURENT - Nicolas DREVON - Cyril MOH - Lionel JEAN  
Laurent MARTIN

**Mercredi 8 juillet 2020  
s'est tenu à Lédignan  
le conseil communautaire  
du Piémont Cévenol  
pour l'élection du  
président et des  
vice-présidents.  
Ont été élus :**

- Fabien CRUVEILLER - Président (Cardet)
- Cyril MOH - 1<sup>er</sup> Vice Président (St Hippolyte du Fort)
- Serge CATHALA - 2<sup>ème</sup> Vice Président (Quissac)
- Virginie AGNIEL - 3<sup>ème</sup> Vice Présidente (Sauve)
- Bernard CAUVIN - 4<sup>ème</sup> Vice Président (Lédignan)
- Stéphanie LAURENT - 5<sup>ème</sup> Vice Présidente (Savignargues)
- Laurent MARTIN - 6<sup>ème</sup> Vice Président (Fressac)
- Philippe CASTANON - 7<sup>ème</sup> Vice Président (Monoblet)
- Joël ROUDIL - 8<sup>ème</sup> Vice Président (Carnas)
- Nicolas DREVON - 9<sup>ème</sup> Vice Président ( Quissac)
- Jacques DAUTHEVILLE - 10<sup>ème</sup> Vice Président (Conqueyrac)
- Lionel JEAN - 11<sup>ème</sup> Vice Président (Corconne)
- Laëtitia GIBERGUES - 12<sup>ème</sup> Vice Présidente (St Hippolyte du Fort)

## Piscines intercommunales

**Dans le cadre de ses compétences, la communauté des communes du Piémont Cévenol est chargée de la gestion et de l'entretien de deux piscines intercommunales situées à Quissac et à Saint Hippolyte du Fort .**

### Quissac :

« La piscine intercommunale de Quissac sera fermée durant la saison 2020 pour cause de travaux . »  
Construite en 1974, elle était dans un état d'insalubrité avancé et avait grand besoin d'une rénovation . Sa fermeture et les travaux de réhabilitation permettront de retrouver une belle piscine pour la saison 2021 .

## St Hippolyte du Fort :

Dans le contexte de déconfinement que nous vivons et la saison estivale qui débute, la Communauté de communes du Piémont Cévenol a pris la décision de ne pas ré-ouvrir la piscine intercommunale à St Hippolyte du Fort.

La parution le 15 Juin 2020 des recommandations pour les piscines et centres aquatiques par le Ministère des sports ainsi que l'analyse des dernières recommandations de l'Agence Régionale de la Santé et du Haut Conseil de la Santé Publique ont orienté le positionnement de la collectivité. L'organisation liée au protocole sanitaire demandé est particulièrement lourde et la configuration de l'établissement ne permettent pas d'assurer une totale sécurité des usagers.

Les mesures imposées s'avèrent drastiques et complexes à mettre en oeuvre : intervention de nettoyage et désinfection en profondeur réguliers, renforcement du traitement de l'eau, vestiaires collectifs et une douche sur deux fermés, distanciation physique, application des gestes barrières, impossibilité de laisser les effets personnels dans les paniers, nombre d'entrées limité, mise en place d'un accueil différencié du public ...

De plus, la difficulté de se projeter sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et les dispositions sanitaires à venir ne nous autorisent pas à ouvrir un établissement accueillant du public sans les garanties sanitaires nécessaires.

A l'image d'autres collectivités, les élus en concertation avec les services concernés sont arrivés à la conclusion qu'il n'est pas opportun de procéder dans de telles conditions à l'ouverture de la piscine intercommunale.

Cette fermeture estivale va néanmoins permettre de réaliser des travaux d'amélioration et de réaménagement du bâtiment afin d'apporter plus de confort aux baigneurs la saison prochaine.





## Collecte ordures ménagères

Veillez trouver ci-dessous le calendrier de la collecte estivale. Celle-ci démarre le 13 juillet et se termine le samedi 22 Août. Pour que celle-ci se déroule correctement pensez à élaguer les branches qui dépassent des chemins afin que les Camions de collecte puissent passer.

### Quissac Résiduels :

Les lundi-mardi, mercredi le centre, jeudi les écarts, vendredi centre et écarts

### Quissac recyclables :

Mercredi et jeudi

CAO : COMMISSION APPEL D'OFFRE  
 CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
 CCPC : COMMUNAUTE DE COMMUNES PIEMONT CEVENOL  
 CLECT : COMMISSION LOCALE EVALUATION DES CHARGES DE TRANSFERT  
 COS : COEFFICIENT OCCUPATION DES SOLS  
 CSE : COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE  
 DOB : DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE  
 DSP : DLEGATION DE SERVICE PUBLIC  
 DUP : DELEGATION UNIQUE DU PERSONNEL  
 EPCI : ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNAL  
 EPTB : ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAUX DE BASSIN  
 GEMAPI : GESTION MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS  
 PIAPPH : PLAN INTERCOMMUNAL D'AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES  
 PLU : PLAN LOCAL URBANISME  
 PM : POLICE MUNICIPALE  
 POS : PLAN OCCUPATION DES SOLS  
 PPRI : PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION  
 RAM : RELAIS ASSISTANTE MATERNELLES  
 SD : SHEMA DIRECTEUR  
 SDIS : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
 SIAEP : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
 SIRP : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE  
 SIVOM : SYNDICAT A VOCATION MULTIPLE  
 SMEG : SYNDICAT MIXTE ELECTRICITE DU GARD  
 SPANC : SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
 TEOM : TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES  
 ZAC : ZONE ACTIVITE CONCERTEE  
 ZAE : ZONE AMENAGEMENT ECONOMIQUE  
 ZAM : ZONE ACTIVITE MULTIPLE



LA POSTE

## Info ouverture et horaires de la Poste

### Horaires du bureau de Poste de Quissac :

Lundi 9h00-12h00 // 14h00-16h30

Mardi 9h00-12h00 // 14h30-16h30

Mercredi 9h00-12h00 // 14h00-16h30

Jeudi 9h00-12h00 // 14h00-16h30

Vendredi 9h00-12h00 // 14h00-16h30

Samedi 9h00-12h00



Offices de  
Tourisme

## Info ouverture et horaires l'Offices de Tourisme Quissac et Sauve

### L'Office de Tourisme de Quissac sera ouvert :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 // 14h à 18h  
(fermé le mardi) en juillet et en août

### L'Office du Tourisme de Sauve sera ouvert :

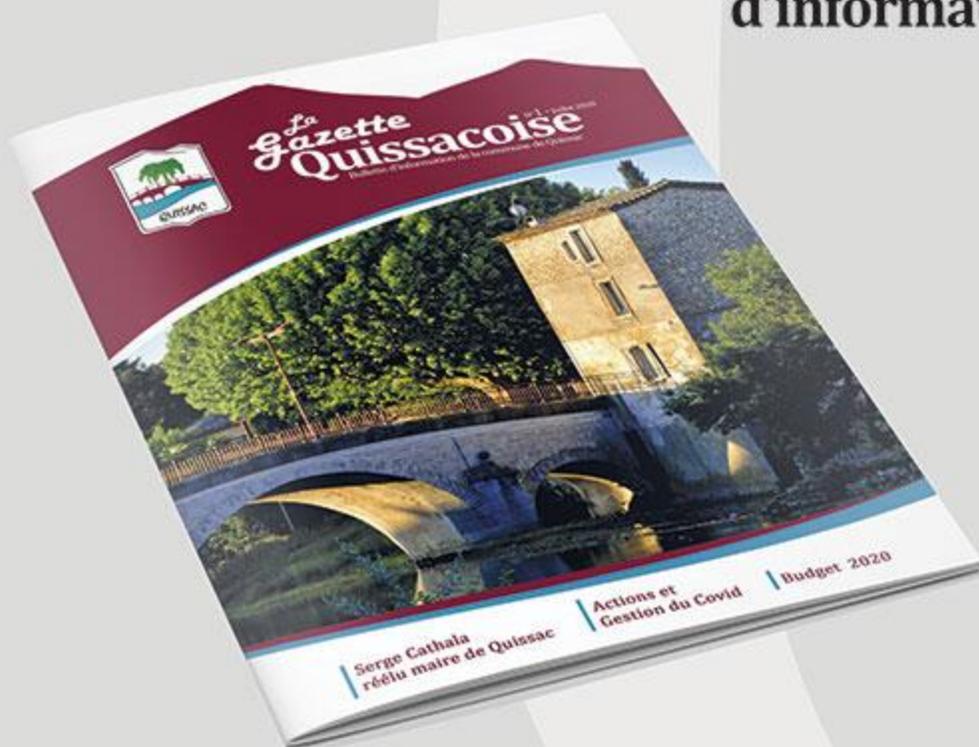
Tous les jours du lundi au samedi  
de 9h30 à 12h30 // 14h à 18h  
+ dimanche matin 9h30 à 12h30...

# Communiquons !



Nouveau logo pour la communication de la ville de Quissac. Désormais c'est celui-ci qui sera utilisé par les services de la mairie.

Grande première pour la « **GAZETTE QUISSACOISE** » c'est sous un nouveau format et un nouveau titre, que nous vous présentons cette nouvelle revue d'informations municipales.



Réalisée par la nouvelle équipe de la commission communication de la ville de Quissac, mise en page par l'entreprise de services et développement en communication Evol/COM de Crespian et imprimée sur place à Sauve par AGR diffusion, nous mettrons tout en œuvre pour que cette Gazette trimestrielle, (février – juin – octobre) puisse vous apporter toutes les informations nécessaires.

Retrouvez toutes les informations municipales sur :



[www.ville-quissac.com](http://www.ville-quissac.com)



Quissac ville



### Panneaux d'affichages lumineux :

Ils sont régulièrement mis à jour et sont destinés uniquement aux informations concernant la ville et les associations de Quissac.



## NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

<b>MAIRIE DE QUISSAC Standard</b>	<b>04-66-77-30-02</b>
<b>SECRETARIAT DU MAIRE</b>	<b>04-11-71-74-29</b>
<b>MAIRIE ETAT CIVIL</b>	<b>04-11-71-74-31</b>
<b>MAIRIE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>04-11-71-74-23</b>
<b>MAIRIE RELATIONS PUBLIQUES ASSOCIATIONS</b>	<b>04-11-71-74-32</b>
<b>MAIRIE REGIE MARCHES</b>	<b>04-11-71-74-30</b>
<b>MAIRIE URBANISME</b>	<b>04-11-71-74-24</b>
<b>MAIRIE COMPTABILITE</b>	<b>04-11-71-74-25</b>
<b>MAIRIE SERVICE DE L'EAU</b>	<b>04-11-71-74-27</b>
<b>CENTRE MEDICO SOCIAL</b>	<b>04-66-77-48-01</b>
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	<b>04-66-77-48-01</b>
<b>DEFENSEUR DES DROITS</b>	<b>04-66-77-19-30</b>
<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b>	<b>07-69-54-22-21</b>
<b>COMMUNAUTE COMMUNES</b>	<b>04-66-93-06-12</b>
<b>CRECHE</b>	<b>04-66-77-33-89</b>
<b>CROIX ROUGE</b>	<b>04-66-77-36-38</b>
<b>RESTOS DU COEUR</b>	<b>06-79-45-67-79</b>
<b>SECOURS CATHOLIQUE</b>	<b>04-66-67-68-71</b>
<b>SIRP</b>	<b>04-66-88-17-98</b>
<b>COLLEGE</b>	<b>04-66-77-31-27</b>
<b>ECOLE MATERNELLE</b>	<b>04-66-77-32-18</b>
<b>ECOLE PRIMAIRE</b>	<b>04-66-77-42-80</b>
<b>TRESOR PUBLIC</b>	<b>04-66-77-31-37</b>
<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<b>04-66-77-32-09</b>
<b>MIDI LIBRE Jean-Louis Aubert</b>	<b>06-63-41-40-31</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17 OU 04-66-77-31-40</b>
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>06-20-83-18-90</b>
<b>MAISON DE RETRAITE</b>	<b>04-66-93-34-00</b>
<b>OFFICE DU TOURISME</b>	<b>04-66-77-11-48</b>
<b>CDG30</b>	<b>04-66-38-85-55</b>
<b>PERCEPTION</b>	<b>04-66-77-31-37</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>POMPIER</b>	<b>18 OU 112</b>
<b>PREFECTURE NIMES</b>	<b>04-66-36-40-40</b>
<b>SOUS PREFECTURE VIGAN</b>	<b>04-67-81-67-00</b>

